

*Extrait du Code de la Démocratie
Locale et de la Décentralisation*

*Article L1122-17: Le Conseil
communal ne peut prendre de
résolution SI LA MAJORITE DE
SES MEMBRES EN FONCTION
N'EST PRESENTE.*

*Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent, elle
pourra, après une nouvelle et
dernière convocation, délibérer,
QUEL QUE SOIT LE NOMBRE
DES MEMBRES PRESENTS, sur
les points mis pour la troisième
fois à l'ordre du jour.*

Madame la Bourgmestre,
Madame l'Echevine,
Monsieur l'Echevin,
Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

est invité(e) à assister à la séance qui aura lieu dans la salle du Conseil communal de
l'Hôtel de Ville – Bâtiment arrière – **le mardi 17 décembre 2019 à 19 h 30'**

Fait à l'Hôtel de Ville de Soignies, le jeudi 05 décembre 2019.

Par le Collège :

Le Directeur général,

O. MAILLET.



La Bourgmestre

F. WINCKEL

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE

1. DT1 - DIRECTION GENERALE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 NOVEMBRE 2019 – VOTE (**Commission 1**)
2. DT1 - DIRECTION GENERALE - REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAL - MODIFICATIONS – VOTE (**Commission 1**)
3. DT2 - FINANCES - SITUATION DE CAISSE - 3 EME TRIMESTRE 2019 – INFORMATION (**Commission 1**)
4. DO5 - RCA ADL-SOIGNIES - PLAN D'ENTREPRISE 2020 - APPROBATION – VOTE (**Commission 1**)
5. DO5 - RCA ADL-SOIGNIES - DESIGNATION DU COLLEGE DES COMMISSAIRES - APPROBATION – VOTE (**Commission 1**)
6. DO1 - PATRIMOINE - RÉSIDENCE STEPHENSON - MANDAT DE MISE EN GESTION AIS – APPARTEMENT SIS CHAUSSÉE DU ROEULX – APPROBATION – VOTE (**Commission 2**)
7. DT2 - FINANCES - CPAS - TUTELLE ADMINISTRATIVE - MODIFICATIONS BUDGETAIRES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE N°2 DE L'EXERCICE 2019 - APPROBATION – VOTE (**Commission 4**)
8. DT2 - FINANCES - CPAS - TUTELLE ADMINISTRATIVE - BUDGETS ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE POUR L'EXERCICE 2020 - APPROBATION – VOTE (**Commission 4**)
9. DT4 GRH – CELLULE PETITE ENFANCE - ECOLE COMMUNALE DE NEUFVILLES – MISE A DISPOSITION D'ESPACES DESTINES AU DEVELOPPEMENT D'UN MILIEU D'ACCUEIL POUR ENFANTS DE 0 A 3 ANS – MODIFICATION DE L'ARTICLE 5 DE LA CONVENTION DE CONCESSION DOMANIALE- VOTE (**Commission 3**)
10. DT4 - BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE, EPN - DOSSIER DE RENOUVELLEMENT DE RECONNAISSANCE (2021-2025) DU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES VILLE DE SOIGNIES/CONCORDE ASBL – APPROBATION – VOTE (**Commission 3**)

11. DT4 - BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE, EPN - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE LA VILLE DE SOIGNIES ET L'ASBL LA CONCORDE BIBLIOTHÈQUE – APPROBATION – VOTE (**Commission 3**)
12. DO2 - CHARGES D'URBANISME - GEENENS DIRCK - AMÉNAGEMENT DE VOIRIE EN VUE D'AMÉLIORER LE CADRE DU VIE DU QUARTIER, DE SÉCURISER ET DIRIGER LA CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ANGLE DE LA RUE TOUR PETIT CHÂTEAU - 7060 SOIGNIES – VOTE (**Commission 3**)
13. DO 2 - CHARGES D'URBANISME - FEELING GREEN - AMENAGEMENT D'UNE PLAINE DE JEUX - RUE DE COGNEBEAU - 7060 SOIGNIES – VOTE (**Commission 3**)
14. DO2 - MOBILITE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LE ROULAGE – RUE DES ARCHERS - ETABLISSEMENT D'UNE INTERDICTION DE CIRCULER SAUF DESSERTE LOCALE, MODIFICATION SENS DE CIRCULATION, STATIONNEMENT RIVERAIN – VOTE (**Commission 4**)
15. DO2 - MOBILITE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LE ROULAGE – SENTIER RELIANT LA RUE FERNAND VINET ET LE CHEMIN DE NIVELLES - VOTE (**Commission 4**)
16. DO2 - MOBILITE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LE ROULAGE – RUE FERNAND VINET - ETABLISSEMENT D'UNE INTERDICTION DE STATIONNER – VOTE (**Commission 4**)
17. DO2 - MOBILITE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE SUR LE ROULAGE – RUE GRÉGOIRE WINCQZ - ETABLISSEMENT D'UNE INTERDICTION DE STATIONNER – VOTE (**Commission 4**)
18. CONVENTION D'ISTANBUL - CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT DU CONSEIL COMMUNAL PAR GROUPE POLITIQUE – VOTE (**Commission 4**)
19. DT1 - DIRECTION GENERALE - ARTICLE(S) 74 DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR : - REPOSE(S) AU(X) QUESTION(S) POSEE(S) LORS DE LA SEANCE PRECEDENTE OU EN COMMISSION; - QUESTION(S) ORALE(S) POSEE(S) AU COLLEGE COMMUNAL
20. DT1 - DIRECTION GENERALE - COMMUNICATION(S)

HUIS CLOS

21. DT4 GRH - ACCEPTATION DE LA DEMISSION ET MISE A LA RETRAITE D'UNE EMPLOYEE D'ADMINISTRATION A TITRE DEFINITIF – VOTE. (**Commission 2**)
22. DT4 GRH – FIN DU DETACHEMENT D'UN AGENT D'UN AUTRE SERVICE PUBLIC EN QUALITE DE CONSEILLER ET SECRETAIRE DE CABINET DE LA BOURGMESTRE – VOTE (**Commission 2**)
23. DT4 GRH – FIN DU CONTRAT D'UN CHEF DE BUREAU ADMINISTRATIF - CONSEILLER ET SECRETAIRE DE CABINET A.P.E. OCCUPEE AU SEIN DE LA D.T.1. DIRECTION GENERALE – SUITE A DONNER – VOTE (**Commission 2**)
24. DT4 GRH - PERSONNEL ADMINISTRATIF - NOMINATION STATUTAIRE D'UN(E) EMPLOYE(ES) D'ADMINISTRATION D6 – VOTE (**Commission 2**)
25. DT 4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ÉVICTION DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE LA MATERNITÉ ET MISE A DISPOSITION TEMPORAIRE D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE - C.C. DU 05.12.2019 - RATIFICATION – VOTE (**Commission 3**)
26. DT4 – ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE ET UNE DIRECTRICE AVEC CLASSE A TITRE DÉFINITIF APPELEES A EXERCER LE POSTE DE DELEGUE-REFERENT AUX BESOINS SPECIFIQUES ET AUX AMENAGEMENTS RAISONNABLES – RESULTAT DE L'APPEL A CANDIDATURES POUR MISSIONS COLLECTIVES DE SERVICE A L'ECOLE ET AUX ÉLÈVES (SEE) – DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 05.12.2019 – RATIFICATION – VOTE (**Commission 3**)

27. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ENCADREMENT AU NIVEAU MATERNEL - DÉSIGNATION D'UNE MAÎTRESSE DE PSYCHOMOTRICITÉ A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 28.11.2019 – RATIFICATION – VOTE
(Commission 3)
28. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - CONGÉ POUR PRESTATIONS RÉDUITES SUITE A UNE MALADIE (MI-TEMPS MÉDICAL) D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE – NOUVELLE PROLONGATION – C.C. DU 05.12.2019 – DÉCISION – VOTE **(Commission 3)**
29. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – CONGÉ DE MALADIE D'UNE MAÎTRESSE DE RELIGION CATHOLIQUE A TITRE DÉFINITIF – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE, DIMINUTION DE CHARGE ET REAFFECTATION TEMPORAIRE D'UNE MAITRESSE DE RELIGION CATHOLIQUE – RECONDUCTION - DÉSIGNATION D'UNE MAÎTRESSE DE RELIGION CATHOLIQUE A TITRE TEMPORAIRE - C.C. DU 28.11.2019 – RATIFICATION – VOTE **(Commission 3)**
30. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - CONGÉ POUR ACTIVITÉS SPORTIVES D'UN MAÎTRE D'EDUCATION PHYSIQUE – DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE - C.C. DU 28.11.2019 – RATIFICATION – VOTE **(Commission 3)**
31. DT4 -ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL – CONGE DE MALADIE D'UNE INSTITUTRICE PRIMAIRE - DÉSIGNATION DE LA REMPLAÇANTE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 28.11.2019 – RATIFICATION – VOTE **(Commission 3)**
32. DT4 - ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - ENCADREMENT AU NIVEAU MATERNEL – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE - DEPLACEMENT ET DÉSIGNATION D'UNE INSTITUTRICE MATERNELLE A TITRE TEMPORAIRE – C.C. DU 28.11.2019 – RATIFICATION – VOTE **(Commission 3)**
33. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - E.E.P.S.I.S. – DÉSIGNATION D'UN PROFESSEUR DE COURS GENERAUX "FORMATION GÉNÉRALE DE BASE" EN INTÉGRATION A TITRE TEMPORAIRE - C.C. DU 05.12.2019 – RATIFICATION – VOTE **(Commission 3)**
34. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFÉRIEUR SPÉCIALISÉ - E.E.P.S.I.S. – RÉVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN PROFESSEUR DE MORALE NON CONFESSIONNELLE (DISPONIBILITE PAR PERTE PARTIELLE DE CHARGE) ET REAFFECTATION TEMPORAIRE EN QUALITÉ DE PROFESSEUR DE CPC – C.C. DU 21.11.2019 – DÉCISION – VOTE **(Commission 3)**
35. DT4 - ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SECONDAIRE INFERIEUR SPECIALISE - E.E.P.S.I.S. – REVISION DE LA SITUATION ADMINISTRATIVE D'UN PROFESSEUR DE RELIGION PROTESTANTE (DISPONIBILITE PAR PERTE PARTIELLE DE CHARGE) ET REAFFECTATION TEMPORAIRE EN QUALITE DE PROFESSEUR DE CPC – C.C. DU 21.11.2019 – DECISION – VOTE **(Commission 3)**
36. DT4 - ACADEMIE DE MUSIQUE - MISE EN DISPONIBILITE POUR CAUSE DE MALADIE D'UN PROFESSEUR DE FORMATION INSTRUMENTALE "ACCORDÉON CHROMATIQUE" – C.C. DU 05.12.19 - DÉCISION – VOTE **(Commission 3)**

Consultation des dossiers du Conseil communal

Les dossiers sont à votre disposition tous les jours ouvrables, durant les heures de service (8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 15) dans le bureau du Directeur général, et le samedi matin, de 10 h à 12 heures dans le local situé au 1^{er} étage au fond du couloir près de la photocopieuse.

